

Schéma pluriannuel d'accessibilité

2024-2026

Date d'édition : 05/01/2024

Entité : **Conseil Régional Bourgogne Franche Comté**

Adresse : **4 Square Castan, CS 51857, 25031 BESANCON CEDEX**

1. Introduction

L'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

2. Politique d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de sites web ou d'applications tant auprès du public que des personnels internes de la **Région Bourgogne-Franche-Comté**.

Cette volonté s'illustre par l'élaboration de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique associé à des plans annuels d'action, dans l'objectif d'accompagner la mise en conformité RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et l'amélioration progressive des sites web et applications concernés.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel sont placés sous la responsabilité de **la Direction des Systèmes d'Information**.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, d'accompagner les équipes internes par des actions de formations notamment, de contrôler et de veiller à l'application de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des audits réguliers, d'assurer la prise en charge des demandes des usagers et de manière générale la qualité du service rendu aux usagers en situation de handicap.

3. Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique

A la date de rédaction, le pilotage et le suivi de la conformité au RGAA reviennent à l'équipe de la Direction des Systèmes d'Information. Cette équipe est notamment composée d'un directeur, d'un service étude et applications, d'un service relations utilisateurs et d'un service infrastructure.

Une enveloppe budgétaire est allouée annuellement pour couvrir les frais liés à l'accessibilité numérique, incluant la formation des équipes, les audits d'accessibilité, et les ajustements nécessaires sur les outils numériques.

4. Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

La prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite :

1. Action de formation et de sensibilisation

Un plan de formation régulier est intégré aux activités afin d'accompagner les collaborateurs dans l'adoption de bonnes pratiques et de renforcer leur expertise en matière d'accessibilité numérique.

Ces moyens, revus périodiquement, s'ajustent en fonction des besoins identifiés, des évolutions réglementaires, et des retours d'expérience.

2. Recours à des compétences externes

La Région Bourgogne-Franche-Comté fait appel à des intervenants externes pour accompagner la mise en œuvre de la politique d'accessibilité. Par ailleurs, les éditeurs partenaires sont informés et sensibilisés lors de nouvelle réalisation afin d'intégrer les exigences d'accessibilité, et ce, dès la conception.

3. Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets

Le respect des critères du RGAA est pris en compte par les équipes et les intervenants externes dans les projets d'évolutions liés au sites, applications et productions numériques régionales à la fois sur un plan technique et sur un plan éditorial.

4. Tests usagers

Lors des phases de conception, de validation ou d'évolution d'un site ou d'une application, un panel incluant autant que possible des personnes en situation de handicap pourra être constitué.

Pour garantir cette représentativité, une collaboration avec des prestataires spécialisés proposant des testeurs formés pourra également être envisagée. Cette pratique pourra être étendue aux projets futurs et aux refontes fonctionnelles majeures.

5. Traitement des retours usagers

Conformément aux dispositions prévues par le RGAA et aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact va être mis en place, au fur et à mesure des travaux de mise en conformité, sur chaque site ou application permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler ses difficultés.

Afin de répondre à ses demandes, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance va être étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués

5. Processus de contrôle et de validation

Chaque site ou application fera l'objet de contrôles à mise à disposition totale ou partielle.

Ces contrôles permettront d'établir une déclaration d'accessibilité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué en interne par une personne formée qui n'aura pas été impliquée dans le projet ou par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé.

Ces opérations de contrôle destinées à l'établissement ou la mise à jour des déclarations de conformité interviennent en complément des opérations habituelles de recettes et de contrôles intermédiaires qui seront organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

6. Périmètre technique et fonctionnel

1. Recensement

Libellé	Type	Accès
CR BFC institutionnel	Site web	bourgognefranchecomte.fr
Patrimoine - site principal	Site web	patrimoine.bourgognefranchecomte.fr
Patrimoine - espace partenaire	Site web	partenaires-patrimoine.bourgognefranchecomte.fr
Mobigo	Site web	viamobigo.fr
Mir GDI	Site web	identification.bourgognefranchecomte.fr/
Effilogis - présentation programme	Site web	effilogis.fr
Jeparticipe	Site web	jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr
Bourgogne-Franche-Comté en Rhénanie-Palatinat	Site web	hausburgund.de
Europe BFC	Site web	europa-bfc.eu
Europe Interreg	Site web	interreg-francesuisse.eu
Chateauneuf	Site web	chateauneuf.bourgognefranchecomte.eu
CESER	Site web	ceser.bourgognefranchecomte.fr
Eclat	Site web	region.eclat-bfc.fr
Intranet Région	Site intranet	intranet.bourgognefranchecomte.fr
Intranet Elus	Site intranet	
Effilogis - monprojetderenovation	Application WEB	monprojetderenovation.effilogis.fr
IBSS - (tout le front office)	Application WEB	
AIR	Application WEB	subventionsprep.bourgognefranchecomte.fr
Envol	Application WEB	envol.bourgognefranchecomte.fr
Tarifification Sociale	Application WEB	aide-lycnon-boursier.bourgognefranchecomte.fr
ATHENA	Application WEB	
Odyssee	Application WEB	
AGPI (avancement de grades/promotion interne)	Application WEB	
Explor'actions	Application WEB	
ABCDélib	Application WEB	
SIEL	Progiciel	
Tempora	Progiciel	gestion-temps.bourgognefranchecomte.fr
GPEEC	Progiciel	gpeec.bourgognefranchecomte.fr
GFD	Progiciel	gfd5.bourgognefranchecomte.fr
Pegase 3	Progiciel	transports-rec.bourgognefranchecomte.fr
Mobigo	Application mobile	
Covoiturage Mobigo	Application mobile	

2. Évaluation et qualification

Un inventaire complet des fonctionnalités de tous les services de communications en ligne a été réalisé, servant de base pour planifier et mettre en œuvre les audits et corrections effectués ou à venir sur l'ensemble des services concernés.

7. Agenda planifié des interventions

Compte tenu des informations recueillies lors de l'élaboration de ce schéma, la complexité des sites et applications, leur classement par ordre de priorité et leur évaluation en termes de faisabilité, les opérations de mise en conformité qui ont débuté en 2022, se sont poursuivies jusqu'à ce jour.

Les plans d'actions annuels listeront les mesures correctives mises en place avec un calendrier de mise en œuvre prenant en compte une priorisation selon des critères de fréquentation/utilisation, d'exposition au grand public, ou d'un public cible, de représentativité de services en ligne, ou bien de sa phase de maturité fonctionnelle.

1. Plans annuels

Ce schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'actions qui décrivent en détail les opérations mises en œuvre pour prendre en charge l'ensemble des besoins en matière d'accessibilité numérique de **Région Bourgogne Franche Comté**.

Nom	Consultation	Dernière mise à jour
Plan annuel 2024	BFC_PLAN_ACTIONS_2024.pdf	Décembre 2024
Plan annuel 2025	BFC_PLAN_ACTIONS_2025.pdf	Février 2025
Plan annuel 2026		

2. Annexe 1 : périmètre technique public

La liste ci-dessous présente les sites prioritaires faisant partie du schéma pluriannuel de la **Région Bourgogne Franche Comté** pouvant être portés à la connaissance du public.

Cette priorisation s'appuie sur un recoupement de plusieurs critères : conformité déclarative au RGAA, corrections amélioratives à apporter, niveau de fréquentation et typologie du public.

Libellé	Statut	Date
CR BFC institutionnel	Partiellement conforme - 93,86%	Juillet 2024
Patrimoine - site principal	Partiellement conforme - 91,20%	Mai 2022
Patrimoine - espace partenaire	Non évalué	
Mobigo	Partiellement conforme - 79,30%	Juillet 2023
Mir GDI	Partiellement conforme - 87,70%	Avril 2023
Effilogis - présentation programme	Non évalué	
Jeparticipe	Non évalué	
Bourgogne-Franche-Comté en Rhénanie-Palatinat	Non évalué	
Europe BFC	Non évalué	
Europe Interreg	Non évalué	
Chateauneuf	Non évalué	
CESER	Non évalué	
Eclat	Non évalué	
Intranet Région	Non évalué	
Intranet Elus	Non évalué	
Effilogis - monprojetderenovation	Partiellement conforme - 85,32%	Janvier 2024
IBSS - (tout le front office)	Non évalué	
AIR	Partiellement conforme - 85,90%	Juin 2023
Envol	Partiellement conforme - 95,70%	Novembre 2023
Tarifcation Sociale	Partiellement conforme - 88,28%	Juillet 2024

Libellé	Statut	Date
ATHENA	Non évalué	
Odyssee	Non évalué	
AGPI (avancement de grades/promotion interne)	Non évalué	
Explor'actions	Non évalué	
ABCDélib	Non évalué	
SIEL	Non évalué	
Tempora	Non évalué	
GPEEC	Non évalué	
GFD	Non évalué	
Pegase 3	Partiellement conforme - 86,83%	Mai 2024
Mobigo	Non évalué	
Covoiturage Mobigo	Non évalué	